

Collectivités locales : la révolution se prépare

INTERCOMMUNALITÉ Les élus du département découvrent les propositions de l'État. Certaines étaient attendues, d'autres un peu moins. Selon le préfet, au moins 75 % d'entre elles pourraient aboutir à un consensus

JEAN-PAUL VIGNEAUD

lvigneaud@sudouest.fr

« Lors de l'étude du grand contournement routier, voilà que le préfet Schmitt nous remet ça pour l'intercommunalité ! » Une boutade saisie au vol peu après que Dominique Schmitt a révélé jeudi son projet de schéma départemental de collaboration intercommunale. On a effectivement beaucoup de mal à s'y retrouver entre les communautés qui existent, celles qui pourraient disparaître et celles qui vont prendre du poids. Ne parlons pas des syndicats intercommunaux, c'est pile !

Personne n'en veut pourtant au préfet. Certes, des élus ironisent sur le plat qu'il sert avant de quitter la Gironde mais ils regrettent tout de même de ne pas pouvoir partager ce repas avec lui. « Le préfet Schmitt est un bossueur, résume l'un d'eux, il connaît parfaitement ses dossiers. Avec lui, on aurait fait du bon boulot. » Mais que sont véritablement ses propositions ? Les voilà brièvement résumées. Côté communautés de communes, surtout. Pas question encore de déplacer les clochers mais les frontières, oui.

1 Une métropole appelée Bordeaux

L'État propose à la communauté urbaine de devenir une métropole de 767 529 habitants soit la CUB actuelle (799 223 habitants), la Cdc de Cestas-Castéjan, les communes de Saint-Jean-d'Illac et Martignas-sur-Jalle et les communes de Ludon-Médoc, le Plan-Médoc (5 399 habitants) et Macau. 34 communes au lieu de 27.

« Ce périmètre permettrait de renforcer l'activité économique de la grande agglomération bordelaise qui aurait alors une dimension géographique économique et financière de nature à renforcer sa compétitivité », soulignent les services de l'État.

« Et sera-t-il décidé ? On sait pour l'avoir déjà écrit que cinq communes sur sept s'opposent à un rattachement, seules ces jour Saint-Jean-d'Illac et Martignas ont laissé une porte ouverte.

2 Arcachon : une communauté d'agglomération

Trois communautés de communes à ce jour : la Cdc du bassin d'Arcachon Sud, la Cdc du Nord Bassin et la Cdc du Val de l'Eyre.

Selon l'État, les communes de l'arrondissement ont un intérêt commun à se regrouper pour mieux répondre aux enjeux de développement économique, touristique, de préservation de l'environnement et d'aménagement durable auxquels leur territoire devra faire face.

L'État suggère donc la fusion des trois Cdc et la création d'une communauté d'agglomération de 135 281 habitants ce qui permettrait de créer un pôle d'équilibre avec la métropole.

Qu'en sera-t-il ? Le projet n'est pas nouveau et partagé. Il pourrait aboutir.

3 Libournaise : 8 Cdc ou une agglomération

À ce jour, les 121 communes de l'arrondissement sont regroupées au sein de neuf communautés de communes représentant 145 183 habitants.

L'État propose de rattacher huit communes isolées aux Cdc existantes : Saint-Cibard à la Cdc du Lussacais ; Saint-Seurin et Saint-Sauveur à la Cdc du Nord Libournaise ; Belvès-de-Castillon, Gardegan-et-Touriac, Saint-Genès-de-Castillon, Saint-Philippe-d'Aiguilhe, et Sainte-Terre à la Cdc de Castillon-Pujols. Il est également proposé de fusionner les Cdc du Brannais et de l'Entre-deux-Mers.

La Cdc Nord-Libournaise (66 070 habitants) va devenir une communauté d'agglomération en 2012. L'État pense que l'on pourrait aller plus loin : une communauté d'agglomération en fusionnant les huit communautés. Qu'en sera-t-il ? La refonte des Cdc ne semble pas faire trop de vagues, la communauté d'agglomération de tout l'arrondissement, en revanche, ce n'est pas gagné.

4 Blayais : toutes les Cdc regroupées

Les 65 communes de l'arrondissement soit une population de 82 745 habitants sont à ce jour réparties

dans cinq communautés de commune. (25 syndicats).

L'État propose de fusionner les cinq Cdc. « Une telle communauté de communes contribuerait à l'équilibre du nord du département de la Gironde, en venant s'appuyer au sud sur la métropole et à l'est sur la future communauté d'agglomération du Libournaise. »

Qu'en sera-t-il ? Les Cdc n'ont pas l'intention de se regrouper.

5 Lesparre : on ne change rien

Les 65 communes sont réparties dans six communautés. 93 870 habitants au total. L'intégralité de l'arrondissement étant couvert « il n'apparaît pas nécessaire », selon l'État, de changer quoi que ce soit.

Même si Ludon, le Plan-Médoc et Macau sont intégrées par Bordeaux Métropole, leur Cdc mère, (Médoc Estuaire) ont suffisamment d'habitants (11 420) pour survivre. Dans dix à vingt ans, l'État verrait bien toutefois la création d'une grande communauté d'agglomération à l'échelle de tout l'arrondissement.

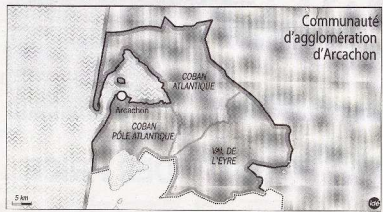
6 Langonnais : de nombreuses fusions

Ici, les Cdc ont poussé comme des champignons et beaucoup sont trop petites pour survivre. L'État propose une multitude de fusions.

Six Cdc au lieu de 15. Le Réolais : fusion des Cdc du Monségurais, du Pays d'Auros et du Réolais (22 944 habitants). Le Langonnais : fusion des Cdc du Pays de Langon et des Coraux-Macarnais (29 910 habitants). Le Bazadais : fusion des Cdc du Pays de Paroupien, de Villandraut, du Bazadais et de Captieux-Grignols (24 530 habitants).

Le nord : fusion des Cdc du Sauveterre et de Pellegrue (8 637 habitants). L'ouest : fusion des Cdc des Coteaux de Garonne et de Podensac (25 113 habitants). Le nord-ouest : fusion des Cdc du Vallon de l'Artolie et de Jargon (15 699 habitants).

Qu'en sera-t-il ? Les mariages proposés ne font pas tous l'unanimité. D'accord ou pas, les Cdc de moins de 5 000 habitants à ce jour devront obligatoirement rejoindre des plus grosses ou s'unir pour former des territoires acceptables.



BORDEAUX METROPOLE

Depuis le temps qu'on en parle

Bordeaux Métropole : Jacques Chaban-Delmas en rêvait il y a 25 ans ! Ça va se faire. C'est ce que suggèrent, en tout cas, les services de l'État. Si la Communauté urbaine devient Métropole, cela se verra sur les panneaux de signalisation, mais sur le terrain, le changement sera peu visible. Les différences entre communauté urbaine et métropole sont vraiment minimes. À ce jour, les membres sont désignés de la même manière, par leurs pairs, au sein de chaque Conseil municipal. Il y aura peut-être du nouveau lors des prochaines élections municipales. Sur les listes en lice dans chaque commune, les candidatures à deux caquettes (commune et agglomération) seront « fiéchiés ». En les éliminant, les électeurs sauront donc à l'avance s'ils occuperont les fonctions d'élus municipaux et intercommunales.

Autre avantage d'une métropole : elle peut avoir des compétences bien plus grandes que celles d'une CUB. Dans le domaine social ou le domaine culturel, par exemple. J.-P.V.

www.sudouest.fr
Les cartes off'elles à visualiser sur notre site internet.

40 ha de pépinières + de 3000 espèces et variétés disponibles

les pépinières du monde pour longtemps

150 000 plantes de haies : Lauriers, cyprès...

catalogue sur : www.pepinieres-bontemps.fr

3330 REGLES tel : 05 56 49 24 39 33210 LANGON CASTETS-EN-DORDOGNE tel : 05 56 67 67 31

Un préfet de Gironde sur le départ

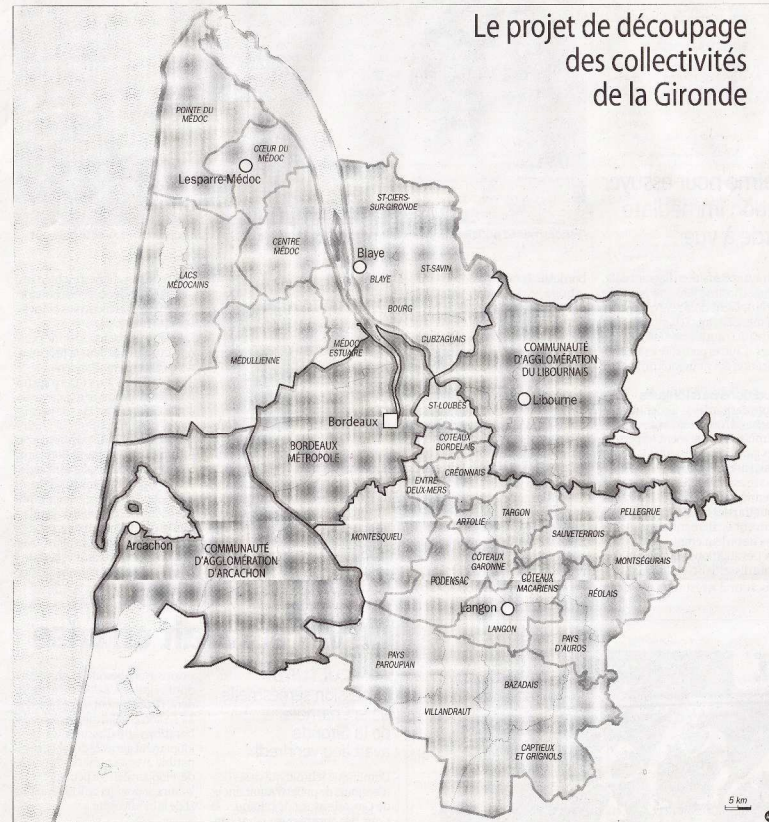


Dominique Schmitt. ARCHIVES.F.C.

La présentation de ces projets de redécoupage intervient dans un contexte-charnière : il s'agit, certainement, du dernier acte fort en Gironde d'un préfet, Dominique Schmitt, qui va quitter la préfecture ces jours-ci - il est nommé à la Cour des comptes (notre édition du 7 avril). Il sera remplacé par Patrick Stefanini, actuel préfet de la région Auvergne. La question que se posent les élus est donc : comment le futur préfet abordera-t-il ce dossier ? À suivre.



Patrick Stefanini. PHOTO AEP



Le clientélisme plus que la politique

SYNDICATS 57 syndicats au lieu de 289. Les propositions de l'État font tousser dans les mairies

Lors des dernières élections à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), les syndicats étaient concernés comme les communes par deux listes concurrentes : une de gauche menée par le maire et conseiller général de Salles Vincent Nudhy et une de droite et du centre par le Blayais Jacky Terrande. La gauche l'a emporté par 123 voix à 92 et chaque famille politique a hérité de deux sièges. On ne saurait mieux illustrer le rapport de forces dans le département.

De là à considérer que le toilettage (euphémisme) des syndicats par le préfet (de 289 à 57) va provoquer une nouvelle bataille entre PS et UMP, il y a loin. Yves Leucaudé, président de la Médulienne (Médoc), le dit tout net : « Beaucoup de

syndicats n'existent plus que sur le papier et il n'y a pas que des incantations de salaire ou de retraite non négligeable, auquel il est difficile de renoncer.

L'ennui, c'est que certains syndicats ne servent à rien. Il en existe encore, par exemple, pour les collèges et les lycées alors que ceux-ci sont gérés depuis belle lurette par le Conseil général et le Conseil régional. De même pour les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) qui organisent, pour reprendre la formule d'un élu. Si l'idée de départ, clamée par tout le monde, est de faire primer l'intérêt général sur les égoïsmes locaux, on sera au bout du compte loin des 57 syndicats proposés par le rapporteur de la CDCI Gérard César. « On peut très bien les faire fusionner avec plusieurs communes par convention », propose par exemple le rapporteur de la CDCI Gérard César.

Plus complexe est la question des syndicats d'électricité. Actuellement, une entité départementale (SDEG) présidée par le sénateur Xavier Pinat cohabite avec 18 syndicats locaux concernant 240 communes sur 542. L'idée du préfet de

Le projet de découpage des collectivités de la Gironde

LES RÉACTIONS DES ÉLUS



Gérard Dubo Maire d'Arsac et président de la Cdc Médoc Estuaire

« Est-ce que l'on veut faire exploser un système qui marche ? J'espère qu'il y aura une réflexion sur Ludon, Macau et Le Plan. Il n'y a aucune logique à faire éclater notre Cdc Médoc Estuaire. Nous travaillons bien ensemble. Et aujourd'hui, nous sommes déterminés à nous battre. »



Yves Foulon Maire UMP d'Arcachon et président de la Cobas

« Le regroupement des trois intercommunalités du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre répond à une logique de territoire, en cohérence avec l'arrondissement et le Scot. Le meilleur moyen de gommer les disparités qui existent entre nous est de se regrouper. J'espère que cela se fera au cours de la mandature. »



G. Mitterrand maire PS de Libourne président de la CDC Nord-Libournaise

« Je constate que le périmètre de la fusion de la Cdc du Nord-Libournaise et sa transformation en communauté d'agglomération (NDLR : normalement effective au 1er janvier 2012) sont compatibles avec la proposition du préfet. Mais il y a de la marge entre l'agglomération que nous souhaitons et celle que préconise ce dernier. »



B. Castagnet Maire PS de La Réole et président de la CDC du Réolais

« C'est le ministre Sarkozy qui, ministre de l'Intérieur en 2002, avait stoppé notre Cdc du Haut-Entre-deux-mers, qui venait nous ramener de force. Le divorce avait laissé des traces. Il faut laisser le temps aux élus de travailler, même si le bassin de vie entre La Réole, Auros et Monségur est cohérent. »



Philippe Plisson député PS de Haute Gironde

« J'ai obtenu du préfet qu'il retire la proposition de CDC Unique en Haute Gironde, qui reste tout de même une perspective éventuelle à plus long terme. Je l'ai assurée de la volonté du Pays de se mettre en cohérence. »